

D'hulst, L. (2014). *Essais d'histoire de la traduction. Avatars de Janus. Perspectives comparatistes*. Paris : Classiques Garnier. 321 p.

On ne présente plus Lieven D'hulst dans le domaine de la traductologie, domaine qu'il défend et illustre depuis que, il y a trente ans, il publia ici même « Quelques notes sur le “champ” des études de traduction » (D'hulst, 1986). Ce comparatiste parfaitement à l'aise dans la littérature française des époques romantique et classique est également un historien des théories de la traduction et un théoricien de l'histoire (de la traduction) littéraire. Cette double orientation (méta)théorique et (méta)historique est très perceptible dans le présent volume, qui réunit dans un format facilement accessible une version mise à jour d'une douzaine de travaux.

Dans le premier volet, D'hulst propose plusieurs « Parcours théoriques » à l'intérieur d'une « interdiscipline » dont il espère, après Mary Snell-Hornby et Susan Bassnett, qu'elle pourra à son tour servir de source d'inspiration en déclenchant un « tournant traductif » (p. 41). S'il est vrai que la « traduction » (parfois comprise dans un sens très large, comme dans l'idée qui sous-tend la « cultural translation » de Homi Bhabha) est en passe de devenir la métaphore maîtresse des sciences humaines en ce début du 21^e siècle, et que la traduction (au sens restreint) jouit d'un intérêt renouvelé de la part des littéraires et des philosophes – dans le domaine français, songeons aux « intraduisibles » de Barbara Cassin – ce succès n'est guère le résultat d'un dialogue suivi avec les modèles et les paradigmes produits dans le cadre des *Translation Studies*, lesquelles nourrissent encore moins la réflexion interdisciplinaire (hélas) qu'elle ne se nourrissent de notions créées ailleurs.

À la lecture du livre que voici, on se met à penser que ce déficit dans la balance (non pas commerciale mais « intellectuelle ») de notre discipline n'est pas seulement imputable à une position institutionnelle relativement faible (songeons aux universités où la traduction est seulement étudiée dans le cadre de programmes de linguistique ou de littérature comparée) mais également à une « métaphorite » galopante et peut-être mal maîtrisée. Certes, les métaphores sont des outils heuristiques qui permettent un raccourci conceptuel. Mais, comme le rappelle D'hulst, ce sont aussi des arguments potentiels. Parler de « sources » et de « cibles » (pour prendre deux métaphores classiques), c'est ainsi présupposer que la traduction implique par définition un mouvement, qu'elle « part » d'un endroit (unique ?) et touche au but à un autre endroit. Ces images privilégient l'idée d'un transfert spatial, d'un déplacement, bref d'une translation. Pourtant, la dimension temporelle paraît tout aussi importante : songeons au « vieillissement » de traductions jugées éminemment remplaçables (par des retraductions) ou simplement à l'idée hindoue des « avatars » (réincarnations) mobilisée par le sous-titre du livre de Lieven D'hulst.

Ce présupposé (pour ne pas dire préjugé) kinétique est très marqué en anglais, qui ne possède pas deux mots différents pour distinguer entre traduction (*interpretatio*) et translation (*translatio*) – à la différence de ses cousins germaniques : l'allemand ne confond pas plus *Übersetzung* et *Translation* que le néerlandais *vertaling* et *verschuiving*. Dans les langues romanes, aucun locuteur natif n'associe spontanément traduire à conduire, *tradurre* à *condurre*, *traducir* à *conducir*, pourtant tous basés sur l'infinitif latin *ducere*. En anglais, en revanche, la métaphore spatiale a été lexicalisée ; elle est devenue une catachrèse. D'où le « cinécentrisme » (Alexis Nouss) qui caractérise un pan important de la pensée anglo-saxonne sur la traduction. Loin d'être « universelle » parce que formulée dans ce qui est devenu *for better or for worse* la *lingua franca* des *Translation Studies*, cette tendance à conférer un statut ontologique au sens second suggéré par la métaphore spatiale est par conséquent elle aussi culturellement et conceptuellement située (voir déjà Theo Hermans et Maria Tymozcko, cités ici aux p. 59–60).

Le deuxième volet de l'ouvrage est légèrement plus long. Il illustre la « conviction » de l'auteur selon laquelle « seules des études de cas concrets, intégrées à des programmes de recherche historique bien conçus et réalisés dans un cadre méthodologique commun, seront en mesure d'inspirer et de convaincre les futurs chercheurs » (p. 98). Plus érudites que théoriques, ces analyses concernent pour l'essentiel ce 19^e siècle français (et belge, nous y reviendrons) dont Lieven D'hulst est un spécialiste reconnu. Pour l'essentiel, mais pas seulement : la francophonie d'Afrique et des Antilles fait également l'objet d'une attention particulière. Si leur présence fait éclater le cadre chronologique (et géographique) dans lequel on pourrait être tenté d'enfermer les analyses de Lieven D'hulst, les littératures postcoloniales ont l'avantage de jeter un pont entre les deux parties du livre

(p. 63–79, 239–249) et ainsi d'illustrer le va-et-vient entre la théorie et l'analyse. Dans le volet théorique, le discours des études post-coloniales (avec ou sans trait d'union) est envisagé comme « une poétique [et] comme une idéologie de la traduction » qui critiquent « [l]es notions d'équivalence et de transfert » mais sans chercher à régler une pratique ou à fournir des règles : de fait, constate D'hulst, « ces critiques n'ont pas d'emblée donné lieu à de nouveaux modèles de traduction. » (p. 69) Ensuite, dans le volet analytique, il montre comment la problématique de la traduction a été projetée sur et dans les œuvres post-coloniales, dans leur paratexte (glossaire, notes), dans leur diégèse (par le biais de personnages-interprètes) et dans leur écriture, tour à tour appelée « hybride », « créolisée » ou « métissée », soit une écriture qui simule souvent la traduction sans en relever pour autant.

La plupart des dossiers historiques ont cependant pour cadre le 19^e siècle et tout particulièrement l'époque, dite romantique, qui vit s'accomplir le passage d'une rhétorique néo-classique de l'imitation ou une esthétique de la création. Cette redistribution des tâches discursives, qui allait obliger le traducteur à se redéfinir par rapport à la « fonction-auteur » (Foucault), n'est pas étudiée ici de manière qualitative, à partir des « postures » adoptées par les différents « acteurs » du « champ » lors de leurs « prises de position » (pour parler comme Bourdieu et ses disciples) mais en termes globaux, quantitatifs. Le travail considérable accompli sur les statistiques fort révélatrices relatives aux livres traduits publiés en France entre 1810 et 1840 ou encore sur leur « réfraction » (André Lefevre) dans les anthologies et collections de l'époque, fournit de précieux outils de travail et un cadre de référence pour quiconque voudra étudier l'intraduction en français au cours du premier 19^e siècle. Or, si le transfert linguistique « laisse des traces dans la presque totalité des pratiques culturelles » de l'époque romantique, la majorité de ces opérations naviguent sous le pavillon « imitation » plutôt que « traduction ». D'hulst note par ailleurs que cette dernière est « un agent efficace du maintien des traditions [...] littéraires nationales », auxquelles on n'hésitait pas à l'époque à rattacher le patrimoine gréco-latin, dont il signale « la présence massive » dans les textes-sources. Voilà « autant de corrections apportées au mirage d'une France partie à la découverte de l'autre contemporain » (p. 133). Chose encore moins connue, la traduction n'était alors pas seulement une « pratique discursive » mais également un objet de réflexion, voire d'axiomatisation. Ce fut le cas dès l'Empire, dans les *Rudiments de la traduction ou l'art de traduire le latin en français* (1808, rééd. 1811) que l'Italien Giovanni Ferri, devenu comte de Saint-Constant par son mariage, publie à l'intention des élèves du Lycée d'Angers, puis dans les thèses de doctorat – les premières du genre – que soutiennent Frédéric Vaultier (en 1812) et Charles Loyson (en 1813) devant la Faculté des Lettres de Paris. Sans faire de ces trois hommes le Leonardo Bruni, Étienne Dolet et Joachim Du Bellay du 19^e siècle, leurs efforts nous rappellent à tout le moins que la réflexion sur la traduction n'est pas l'apanage de la Renaissance...

Cette réflexion concerne surtout la traduction à partir du latin, langue promise à un bel avenir dans les Lycées que venait de créer Napoléon (par la loi du 11 floréal An X, soit le 1^{er} mai 1802). Arrêtons-nous un instant à cette coïncidence entre le développement d'une conscience « colingue » (Renée Balibar) et les actions de cet homme politique lui-même allophone (de langue maternelle corse, Buonaparte devait toute sa vie parler français comme un étranger). Le Premier Consul est encore derrière l'arrêté du 24 prairial An XI (13 juin 1803), acte de francisation qui prolongeait – et selon certains (Van Goethem, 1989, p. 456–459) dépassait – le fameux décret que Robespierre avait fait adopter par la Convention le 2 thermidor An II (20 juillet 1794), décret dont les lendemains sont également étudiés ici (dans le chapitre consacré à l'interprète de police Charles Villette). C'est enfin lui qui mandata Coquebert de Montbret de mener (de 1806 à 1812) une grande enquête sur les langues et dialectes de France dont l'ampleur rappelle celle, beaucoup plus connue, de l'abbé Grégoire après la Révolution.

De 1797 à 1813, la politique concernant les langues et leur (non-)traduction décidée à Paris concerne directement les ci-devant Provinces Belges, dont les avatars successifs occupent une place de choix dans les recherches récentes de Lieven D'hulst. Si seulement deux chapitres du livre lui sont explicitement consacrés, le pays d'origine de l'auteur (ainsi que de votre serviteur et de la revue à laquelle sont destinées ces lignes) apparaît en filigrane dans de nombreuses pages. Au 19^e siècle, la Belgique comprenait (comme aujourd'hui) une majorité de citoyens non francophones mais elle n'était pas encore un État officiellement bilingue. On se doute que ceci n'était pas sans

importance pour le nombre, l'orientation discursive et la direction des transferts. Une part importante de ces derniers étaient suscités, pour ne pas dire conditionnés, par le nouveau cadre étatique mis en place en 1830. D'hulst parle à ce sujet d'un « transfert intraculturel belge qui puise dans les ressources nationales » (p. 89) du patrimoine flamand dans le but de créer une « littérature belge » distincte de celle de la France quoique écrite dans la même langue, en attendant que la production contemporaine emboîte le pas et fournisse des chefs-d'œuvre nouveaux : « la traduction interlinguale du flamand en français devient [ainsi] un levier potentiel d'un processus de transfert intraculturel belge » (p. 93) dans un discours articulé autour de la formule « contenu flamand (germanique) + expression française », formule que l'on a pu qualifier de « mirage nordique » (Klinkenberg, 1991).

Le « processus interculturel », quant à lui, « se concentre sur les échanges entre la Belgique et la France » (p. 90), transfert qui prend le plus souvent la forme de l'importation pure et simple, voire du piratage : on se souvient de la sortie de Balzac contre la contrefaçon belge dans sa « Lettre aux écrivains du 19^e siècle » (*Revue de Paris*, 2 novembre 1834). Cette importation était à sens unique et ne constituait donc pas à proprement parler un échange (D'hulst et Vandemeulebroucke, 2005). Deuxième caractéristique : elle concernait non seulement les œuvres originales mais aussi les traductions faites en France, auxquelles les écrivains-traducteurs belges ne songeaient que très rarement à faire concurrence. Les exemples de Jean-Paul Richter, traduit dans le numéro inaugural de la *Revue belge* (Bruxelles, 1830) par Jean-Baptiste Nothomb, ou de Goethe constamment retraduit par André Van Hasselt (voir ici, p. 173–199), sont des exceptions qui confirment la règle. Ce qui précède vaut également pour « l'extraduction d'œuvres flamandes vers l'Allemagne ou la France » (p. 93). Même la réputation d'un auteur à succès comme Henri Conscience, assez estimé en son temps pour que Dumas père le jugeât digne d'être plagié par lui, mit « plus de vingt ans à passer les frontières de la Belgique » dans les traductions du Belge Léon Wocquier ; « avant 1854 », poursuit Pierre Larousse dans le *Grand Dictionnaire Universel* (t. IV, p. 970), « on peut dire que personne en France ne connaissait son nom ». C'est là encore une exception qui confirme la règle du trafic unilatéral entre les deux pays voisins.

À l'intérieur de la Belgique même, à vrai dire, les transferts n'étaient pas moins unilatéraux, vu qu'au 19^e siècle, tout Flamand lettré lisait le français et n'avait donc guère besoin de traductions. En revanche, « la nécessité de traduire en français les productions littéraires flamandes [du passé comme du présent] paraît bien réelle, [...] étant donné que les deux langues possèdent un rang inégal et ne sont pas équivalamment maîtrisées dans les deux communautés. » (p. 93) N'empêche, comme le montre D'hulst en s'appuyant sur la thèse de Karen Vandemeulebroucke (2011), que cette « nécessité » pouvait être bien différemment ressentie et interprétée selon les acteurs de la vie littéraire : tandis que la *Revue de Belgique* (1869–1890) insère beaucoup de traductions (de l'allemand, du flamand et de l'anglais), celles-ci sont réduites à la part congrue dans la *Jeune Belgique* (1881–1897), qui ne contient par ailleurs « pas une seule traduction à partir du flamand. » (p. 93) Cela s'explique sans doute en partie par l'orientation plus internationale (lire : plus parisienne) et par la position plus près du « pôle de l'autonomie littéraire » (Bourdieu) de cette revue parnassienne.

Une même orientation progressivement internationale caractérise la « trajectoire » (p. 270) du Brugeois Joseph-Octave Delepierre, étudiée dans plus de détails à la fin du volume, où l'on nous brosse son portrait en tant que « médiateur culturel belge » (p. 251–272). La figure de Delepierre, une sorte de Nodier belge, polygraphe et polyglotte, archiviste et bibliothécaire (dans sa ville natale) avant de devenir diplomate (à Londres) est tout à fait fascinante ; on doit savoir gré à Lieven D'hulst et à quelques autres chercheurs flamands (Spinoy, 1986 ; Hermans, 2012) d'avoir ouvert ce chantier. C'est également un dossier fort complexe, et ce pour au moins deux raisons. D'une part, la traduction n'est pas isolée chez ce « réfracteur » récidiviste mais fait partie de tout un arsenal de pratiques scripturaires : collation et édition de textes, préparation d'anthologies, commentaire critique, imitation, pastiche, parodie, plagiat même. D'autre part, la posture de Delepierre, si elle s'inscrit bien au départ dans la mouvance « intra-belge » évoquée plus haut – on lui doit une traduction française de *Van den Vos Reynaerde*, branche flamande du *Roman de Renart*, et des *Aventures de Tiel* [sic] *Ulenspiegel* (p. 262–265) – devient progressivement internationale. Delepierre traduit beaucoup du flamand vers l'anglais dans les années 1845–1860 (parfois en se servant du français comme langue intermédiaire), de telle sorte que sa « médiation », si elle obéit

toujours à la logique de la promotion de la jeune « littérature belge », intervient sur la scène internationale : il s'adresse *urbi* mais surtout *orbi*, à un public non pas belge mais étranger, en l'occurrence britannique (et plus largement anglophone).

Au terme de ce double parcours théorique et historique, dont le survol qui précède n'a pu donner qu'une idée, deux lignes directrices me paraissent pouvoir être dégagées. Elles correspondent à la figure romaine choisie pour le sous-titre du recueil : le Janus bifrons avait deux têtes pour voir à la fois le passé et l'avenir (à la différence de Clio, muse grecque surtout attachée au passé). Embrassant le passé du regard, l'historien D'hulst montre que la traduction est un objet-carrefour « toujours-déjà » (comme dirait Derrida) impliqué dans toute une gamme de transferts interlinguistiques et interculturels. Tournant son regard vers l'avenir, le théoricien D'hulst voit que les études de la traduction font également se croiser différentes disciplines (linguistique et sémiotique, sociologie et psychologie, études littéraires, culturelles et médiatiques...) mais peut-être aussi qu'elles se trouvent à la croisée des chemins... N'ayons pas peur des métaphores spatiales et souhaitons qu'elles réussissent à leur tour à irriguer d'autres champs disciplinaires !

Références

- D'hulst, L. (1986). Quelques notes sur le “champ” des études de traduction. *Linguistica Antverpiensia*, 20, 59–62.
- D'hulst, L. et Vandemeulebroucke, K. (2005). Literair België in de negentiende eeuw : een land van importeurs? *Filter : tijdschrift voor vertalen en vertaalwetenschap*, 12(3), 46–51.
- Hermans, T. (2012). Old Flanders, Octave Delepierre en het vertalen. Verslagen & Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde [KANTL], 122(1), 39–104.
- Klinkenberg, J.-M. (1991). La génération de 1880 et la Flandre. Dans J. Weisgerber (dir.), *Les Avant-gardes littéraires en Belgique : au confluent des arts et des langues (1880-1950)* (pp. 101–110). Bruxelles : Labor.
- Spinoy, E. (1986). De l'Origine du flamand : symptôme du système littéraire de la jeune Belgique. *La Licorne*, 12, 187–196.
- Vandemeulebroucke, K. (2011). “La patrie est partout”. Les itinéraires d'une poésie émergente à travers deux revues littéraires belges (1850–1900) Thèse de doctorat inédite, KU Leuven.
- Van Goethem, H. (1989). La politique des langues en France, 1620-1804. *Revue du Nord*, 71(281), 437–460.

Rainier Grutman

Université d'Ottawa, Canada
rgrutman@uottawa.ca